

ماشويل (٠٠ - ١٣٤٠ هـ)  
(٠٠ - ١٩٢٢ م)

لوى (لويس) ماشويل Louis Machuel :

مستشرق فرنسى . كانت إقامته ووفاته فى

(١) Dugat 1: 121-142 وفيه أسماء نحو خمسين  
بجئاً من تأليف سيديو ، أكثرها فى الفلك . ومجلة المجمع  
العلمى العربى ٧ : ٤٤٣ وآداب شيخو ٢ : ٥٤  
و Larousse pour tous 2: 709 فى ترجمة أيبه  
Emmanuel

(٢) جمهرة الأنساب ١٦٤

(٣) السبائك ٦١ والنقائض ١٣٦ وجمهرة الأنساب

١١ - ١٦٥ وابن الأثير ٢ : ٩ والطبرى ٢ : ١٨٦

١١٢

Zirikli, "El-A'lam" ٥١ - ٥, s. 112, 1955

AKIKI, Necip. " el-MüsteşrikOn"  
I, c., s. 226 1980 (KAHIRE)

٢٢٦

ماشويل ، ل . ( المتوفى عام ١٩٢٢ ) Machuel, L.

مدير مدرسة تونس ، وأستاذ العربية فيها ، صنف عدة كتب مدرسية كما استظهر القرآن ،  
وأثقت لهجات العامة ، وقد توفي في تونس .

آثاره : رحلات السندباد البحري ( الجزائر ١٨٧٤ ، ثم نشرت في قواعد العربية لسافاري  
١٩١٠ ) ، ومعجم عربي فرنسي ( الجزائر ١٨٧٧ - ٨١ - ١٩١٧ ) ، والتعليم العام في إيالة  
تونس ( باريس ١٨٨٩ ) ، وفي المجلة التونسية : دليل الدارسين ومختبرات تاريخية وأدبية ،  
ولهجات العامة في تونس والمغرب ورواياتها الفكاهية ، وتبذة عن إصلاح الكتابة العربية  
( ١٩١٣ ) ، ومعجم فرنسي عربي - لغة ( فصحي ) ( ١٩١٧ ) ودراسة وترجمة لامية العجم  
للطغراني ( مازالت بخط يده في دار الكتب الوطنية بتونس ) .

# M

**MACHUEL Louis** (Alger, 1848 – Tunis, 1921)  
Arabisant, premier directeur de l'Instruction publique en Tunisie.

En faisant l'apprentissage de l'arabe, il suit les traces de son père, directeur des écoles arabes-françaises de Constantine (1850-1852) et de Mostaganem (1853-1861), puis professeur au collège impérial arabe-français d'Alger. Le jeune Louis reçoit une instruction bilingue et apprend le Coran au *kuttâb* avec ses camarades de l'école arabe-française. Élève du lycée d'Alger, il approfondit sa connaissance de l'arabe auprès de Bresnier\* et à la grande mosquée. Tôt orphelin, on lui préfère Houdas\*, plus mûr, pour la chaire d'arabe du lycée d'Alger (1867). Il y accède deux ans plus tard, après avoir enseigné au collège impérial de Constantine (1867-1869). Il publie alors une série d'ouvrages scolaires au succès durable : des *Voyages de Sindebad le marin* qui accompagnent les débuts de plusieurs générations d'élèves (1874, 4<sup>e</sup> éd. en 1933), une *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé (idiome algérien)* (1875, 5<sup>e</sup> éd. en 1900) qui est utilisée à Paris aux Langues orientales\* et *Une première année d'arabe...* (1877, 3<sup>e</sup> éd. en 1903), propédeutique à la précédente méthode. Bien noté – ses élèves sont nombreux à accéder à l'interprétariat – l'obtention du baccalauréat (1875) lui permet d'obtenir une nomination officielle. Secrétaire général de la Société historique algérienne, il est admis à la Société asiatique\* (1876). Nommé en 1877 à la chaire publique d'Oran, il destine son

*Manuel de l'arabisant* (2 vol., 1877 et 1881 ; rééd. en 1908 comme *Le guide de l'interprète*) et sa *Grammaire élémentaire d'arabe régulier* (1878 ; rééd. en 1892) à ceux qui préparent les divers examens d'arabe (prime, interprétariat militaire et judiciaire). Chargé par les héritiers de Beaussier\* de travailler à la réédition de son dictionnaire, il n'obtient pas du ministère la mission à Constantine qui lui aurait permis de compléter son lexique. Il demande sans plus de succès à être admis à passer un concours d'agrégation d'arabe. Remarqué par Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire, lors de sa visite en Algérie (1880), il est choisi par Paul Cambon pour organiser l'enseignement dans le jeune protectorat tunisien (1883). Pour former en arabe les instituteurs et institutrices nouveaux venus, il innove en enseignant la langue parlée selon la méthode directe et avec des caractères latins. Pour ce qui est de l'enseignement des Tunisiens, il développe en priorité l'enseignement secondaire et travaille à moderniser de l'intérieur le système traditionnel, en réformant le programme du collège Sadiki. Mais il organise aussi une inspection des écoles coraniques et favorise avec l'appui de lettrés tunisiens la création d'un embryon d'enseignement supérieur, la Khaldûniyya, annexe moderne de l'université-mosquée de la Zaytûna. Pour les élèves non francophones des écoles primaires, il met au point une *Méthode de lecture et de langage, à l'usage des étrangers de nos colonies* diffusée bien au-delà de la seule Tunisie (1885, 20<sup>e</sup> éd., 1901).